

- AVIS DE MISE EN CANDIDATURE -

Assemblée annuelle des membres

8 avril 2021

Mode de désignation et élection des administrateurs du CEB

Conformément aux articles 5.1, 8.2 et 8.4 des Règlements généraux de la société, nous vous avisons par la présente que 5 postes d'administrateurs sont à pourvoir par élection lors de l'assemblée annuelle des membres qui aura lieu le jeudi 8 avril 2021 à 16 h.

Nous vous rappelons que pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, tout **membre en règle de la Société** (articles 7.1 et 7.2) se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'assemblée annuelle selon la procédure de mise en candidature élaborée par le conseil d'administration est éligible. **Le candidat de même que le proposeur et secondeur doivent être membres en règle du CEB.** De plus, les administrateurs élus demeurent en fonction pour une durée de deux (2) ans.

POSTES D'ADMINISTRATEURS À POURVOIR

✓	Secteurs	Administrateurs sortants
	Activités professionnelles et institutions financières	Luc Paquet / Paquet Daigle inc.
	Affaires	Manon Gauthier / Groupe Canam
	Affaires	Pierre-Luc Carrier / Design Franc Art
	Agroalimentaire	Pascal Leclerc / UPA Beauce-Sartigan
	Technologies de l'information	Lyne Rouleau / rougeOrange

CANDAT :

Prénom et nom (en lettres moulées)

Signature

PROPOSEUR

Prénom et nom (*membre en règle du CEB*)

Signature

SECONDEUR :

Prénom et nom (*membre en règle du CEB*)

Signature

Je, _____, accepte de poser ma candidature pour un poste au conseil d'administration du CEB et déclare être membre en règle afin d'être conforme aux Règlements généraux de l'organisation.

Signature de la personne candidate

Date

> Ce bulletin de mise en candidature doit nous être retourné avant le 1^{er} avril 2021

Reçu le _____ 2021.